



Comité scientifique
de l'association de l'abbaye Royale
Saint-Médard de Soissons

La quatrième réunion du Comité scientifique s'est tenue le mercredi 17 octobre 2018 à l'Institut de France à l'invitation de M. André VAUCHEZ, membre de l'Institut.

Présents : André VAUCHEZ, membre de l'Institut ; Denis DEFENTE, Conservateur départemental de l'Aisne ; Nancy GAUTHIER, Professeur émérite d'Histoire romaine à l'université de Tours ; Rolf GROSSE, Directeur des études médiévales au « *Deutsches historisches Institut* » de Paris ; Michèle GAILLARD, Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge, université Lille 3 ; Pierre GILLON, architecte et historien ; Monique JUDAS-HURSCHEL, vice-présidente de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons ; Gilles METAIRIE, Architecte Agence Wilmotte ; Laurent MORELLE, Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes ; Nicolas de SCHONEN, Président de l'Association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons ; Véronique SOUCHE-HAZEBROUCK, Docteur en Histoire du Moyen Âge ; Catherine VINCENT, Professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre.

Excusés: Ghislain BRUNEL, Conservateur général du patrimoine, Directeur des publics - Archives nationales ; Josiane BARBIER, Université Paris Nanterre, François BLARY, titulaire de la chaire d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge ULB ; François BOUGARD, Professeur d'Histoire du Moyen Âge à l'Université de Paris-Ouest-Nanterre et Directeur de l'IRHT ; Michel SOT, Professeur émérite d'Histoire du Moyen Âge à la Sorbonne ; Pierre DEMOUY, Professeur émérite à l'université de Reims ; Alain DIERKENS, Professeur d'histoire du Moyen Âge, Université Libre de Bruxelles ; Bruno DUMEZIL, Maître de Conférence en histoire médiévale, Université Paris Ouest Nanterre ; Hilaire MULTON, Directeur du MAN et du Domaine national de Saint Germain en Laye ; Christian SAPIN, Directeur de recherche émérite au CNRS ; Jean-Michel WILMOTTE, architecte, membre de l'Institut.

Introduction par M. André Vauchez.

André VAUCHEZ introduit la séance qui porte sur la poursuite des projets de l'association de l'abbaye Royale Saint-Médard de Soissons après la Journée d'étude du 2 juin 2018, en particulier dans le cadre d'un programme de recherches archéologique et historique européen. Le compte-rendu présente le plan d'action distribué lors de la réunion et que l'on trouvera ci-joint.

1 - Projet de publication (Catherine Vincent)

Catherine VINCENT confirme que la publication des Actes de la Journée d'études pourrait être réalisée par la *Revue d'histoire de l'Église de France*. Les spécifications à respecter sont

les suivantes : un volume d'environ 35.000 signes par personne et une échéance impérative fixée au 2 avril 2019. En outre, les illustrations doivent être proposées en Noir et Blanc. Mais elles pourraient être complétées par des illustrations en couleur en renvoyant le lecteur sur un site d'hébergement par QR code (à préciser). La publication devrait ainsi être réalisée pour le 2^e semestre 2019. On pourrait enfin envisager l'édition d'un Tiré à part des Actes de la Journée d'étude et l'acquisition par l'Association d'un certain nombre d'exemplaires, en mode de compensation des éventuels surcoûts liés au volume des articles réunis. Elle reprendra contact en ce sens avec le Directeur de la Revue, Xavier BONIFACE.

En parallèle, Denis DEFENTE propose de numériser les anciens rapports de fouilles qui n'ont pas été publiés, avec la DRAC, pour un hébergement éventuel sur le site de l'Association.

Nicolas de SCHONEN annonce que la plaquette de présentation de l'Association est déjà traduite en anglais. Grâce à la collaboration de Rolf GROSSE elle sera aussi traduite en Allemand.

2 – Projet européen (Nicolas de SCHONEN et Denis DEFENTE)

Comme expliqué dans le plan d'action de l'Association ci-joint, Nicolas de SCHONEN propose de répondre à un appel à projets de l'Agence pour la recherche européenne (European Research Council Executive Agency, ERC). Intégrer notre projet dans un cadre européen permettra de le faire progresser et d'assurer un financement plus large et pérenne.

Pour remporter cet appel, il faudra démontrer la valeur scientifique de notre projet par des travaux de recherche et des publications, comme proposé dans le plan d'action joint. Certains points en ont été précisés concernant le programme de l'année 2019 :

1/ Opération archéologique programmée en 2019 :

Une première campagne de fouilles d'ampleur modeste sera réalisée sur financement municipal pour l'Association (responsable juridique) avec la collaboration de la DRAC et la participation de Claude de MECQUENEM, en complément des études métriques. Cette première campagne de fouilles permettra d'établir un état des lieux et de réactualiser la recherche de terrain.

2/ Outre la publication des Actes de la Journée d'étude (évoquée ci-dessus)

3 / Numérisation des structures

L'heure est actuellement à la demande de devis auprès de diverses entreprises et institutions universitaires spécialisées.

4/ Publication du *Cartularium novum* (1201-1300)

Sur la proposition de Ghislain BRUNEL, la publication du *Cartularium novum* qui était prévue pour la fin du XIX^e siècle d'après une thèse de l'École des Chartes pourrait enfin aboutir ! Denis DEFENTE contactera Ghislain BRUNEL à ce sujet.

5 et 6/ Un projet européen avec une équipe européenne :

Les premiers contacts auprès de l'Union européenne ont montré de l'intérêt pour notre projet. Mais il n'y a aucun gage de succès.

Pour remporter l'appel, il nous faut présenter un projet scientifique solide, articulé autour des deux volets archéologique et historique, le formaliser dans le respect du protocole de l'institution européenne, et remplir un cahier des charges précis. L'Agence de Recherche Européenne requiert en effet un dossier de 30 pages en anglais pour le présenter, l'implication d'un minimum de 5 pays de l'Union européenne et un interlocuteur unique, donc un directeur de projet.

Pour être en mesure de déposer en septembre 2019 un dossier de candidature en adéquation avec le cahier des charges, il nous faut donc recruter un directeur de projet. Sa mission sera d'assurer le lien avec l'ERC, de structurer et conduire le projet. Son profil sera celui d'un scientifique reconnu, mais aussi d'un manager qui excelle dans la gestion des relations avec l'Europe, les entreprises, etc.

Ensuite, il faudra recruter également deux post-doctorants ressortissants d'autres pays européens, l'un en histoire, l'autre en archéologie, qui seront financés par des bourses de l'ERC pendant deux ans, quelque soit l'issue de la procédure. Leur mission sera d'aider le chef de projet à construire et à formaliser le projet.

Ils pourront alors préparer pour septembre 2020, ou au plus tard pour 2021, un projet global pluriannuel incluant divers projets comme, par exemple, la création d'un centre d'étude, d'un chantier-école archéologique, ... Il faudra aussi axer le projet par rapport aux orientations de l'ERC.

Reste que les prochaines étapes sont notamment de choisir le directeur de projet (pour janvier 2019), puis deux post-doctorants (avant septembre 2019). Pour la prochaine réunion, les membres de l'Association sont donc invités à proposer des candidats.

L'Association recherchera aussi des partenaires parmi les entreprises privées.

Calendrier

La date de la prochaine réunion du Comité scientifique est fixée au Mercredi 16 janvier 2019, à 16h30 à l'Institut.

Fait à Paris le 17 octobre 2018

Contacts utiles pour la poursuite des travaux :

Site internet de l'association: www.saint-medard-soissons.fr

Contact@saint-medard-soissons.fr

Plan d'action de l'association

Abbaye royale Saint-Médard de Soissons

2019-2021.

Appel à projets de l'Agence pour la recherche européenne.

Afin de mettre en place un projet pérenne pour redonner vie au site de Saint-Médard, l'association Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons souhaite répondre à un appel à projets de l'Agence pour la recherche européenne. Le processus est long, procédurier et sans aucune garantie de succès. Cependant, s'il aboutit, les financements européens peuvent se compter en millions d'euros. Cela donnera au site de Saint-Médard un véritable statut de centre de recherche européen pouvant avoir des répercussions non négligeables sur l'environnement et l'économie de l'agglomération soissonnaise. Le protocole classique pour un tel projet court sur plusieurs années dont on trouvera ci-dessous le descriptif :

2018

Afin d'étayer le dossier et de démontrer sa valeur scientifique, il est important d'accumuler les travaux de recherche et les publications sur le site de l'Abbaye Royale Saint-Médard de Soissons. Ce qu'il reste de l'année 2018 sera donc consacré à la préparation d'une campagne de fouilles pour 2019. Denis Defente, dans cette perspective, va déposer auprès de la DRAC un dossier de demande d'opération archéologique programmée. Cette opération est indispensable afin de réactualiser la recherche de terrain. Cela consistera en une tranchée de reconnaissance dans la travée du chœur et du bas-côté jouxtant les caveaux occidentaux de la crypte afin d'évaluer le potentiel archéologique subsistant après les excavations profondes des années 1950. Cette intervention sera associée à une étude de la partie du chœur subsistante de l'église principale. Si le dossier est déposé fin 2018, il pourra être examiné par la première commission de l'année, ce qui est recommandé pour s'adapter en cas de remarques. Une demande de financement sera sollicitée pour cette fouille 2019. L'association pourrait être gestionnaire du projet. Les premiers échanges avec la Drac ont déjà eu lieu afin de permettre l'inscription du projet.

2019

Toujours dans la perspective de construire un dossier scientifique irréprochable, l'année 2019 sera consacrée à six actions principales :

1/ Les fouilles programmées détaillées ci-dessus.

2/ La publication des actes de la journée d'étude du 2 juin 2018.

3/ Numérisation du site. La numérisation du site et plus particulièrement de la crypte permettra à la communauté scientifique de travailler sur les mêmes cartographies. La société Iconem, connue de l'Agence pour la recherche européenne, est pressentie.

4/ **La publication du *cartularium novum (1201-1300)***, dont le projet à la fin du XIX^{ème} siècle a échoué (Sahs, séance du 4 novembre 1889), pourrait à nouveau être envisagé (proposition de G. Brunel membre du conseil scientifique de l'association). Ce document, recueil de chartes contenant la transcription des titres de propriété et privilèges temporels du monastère et l'affectation des revenus, est une sorte de livre de bord où sont notés tous les événements concernant l'abbaye. Ce genre de document est une mine d'informations qui servira de référence aux chercheurs.

5/ **Le recrutement d'un directeur de projet.** L'Agence pour la recherche européenne n'accepte d'avoir qu'un seul interlocuteur et celui-ci doit avoir toute la légitimité scientifique pour concevoir et présenter le projet. Si l'Agence accorde les subventions, il en supervisera l'exécution et le suivi.

6/ **La recrutement de deux post-doctorants.** Pour aider le directeur de projet à construire et formaliser le projet, l'agence européenne propose des bourses finançant les salaires de deux post-doctorants pendant deux ans. L'agence demandant qu'au moins cinq pays de l'Union Européenne soient concernés par le projet, il faut sélectionner ces deux post-docs, l'un en archéologie et, l'autre, en histoire, de pays membres de l'Union Européenne hormis la France. Pour obtenir ces subventions, le dossier doit être déposé avant le mois de septembre 2019. Si accord, à partir de janvier 2020 un directeur de projet, deux post-doctorants aidés administrativement par l'association travailleront à la conception et la réalisation du dossier présentant un projet global pluriannuel.

2020-2021.

Les fouilles programmées, le recrutement du directeur de projet, des post-docs, les travaux des membres du comité scientifique et les publications renforceront le dossier global à présenter, peut-être dès septembre 2020, sinon en 2021.

Cette période de deux ans doit être mise à profit pour constituer des réseaux auprès des décideurs, se faire aider et conseiller par le bureau du CNRS à Bruxelles, établir des liens avec des institutions telles que la Deutsches historisches Institut, mettre en place un chantier école et/ou construire un programme de formation universitaire. Des partenariats avec les compagnons du devoir et des accords avec des entreprises privées apportant leur technologie de pointe sont autant d'éléments qui plaideront en faveur du dossier. Toujours avec pour objectif d'enraciner la légitimité du projet, un colloque pourra être organisé au cours de ces deux années. Le dossier doit être rédigé en anglais.